Elections Législatives du 18 Novembre 1962

CIRCONSCRIPTION DE MONTAUBAN

Centre National des Indépendants et Paysans

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Investi par le CENTRE NATIONAL DES INDEPENDANTS ET PAYSANS, je viens me présenter à vos libres suffrages.

Au frontispice de leur programme, les Indépendants-Paysans ont inscrit : **le respect de la Constitution de 1958, qui s'impose à tous, du sommet à la base,** ainsi que de **toutes** les libertés qu'elle garantit (y compris la liberté d'enseignement). — Ceci répond donc à certains détracteurs qui prétendent que nous voulons revenir à la Constitution de 1946 et au régime de la IVe que **nous avons toujours combattue.**

Et voici maintenant notre programme sur les divers plans :

ÉCONOMIE ET FINANCES

A. — **LE TAUX D'EXPANSION A ATTEINDRE.** — De 1952 à 1961, et grâce aux réserves d'énergie économique accumulées par le Président PINAY, notre Economie a connu une expansion annuelle moyenne de 4,80 %. — Ce taux doit devenir de 6 %, car il signifiera que le niveau de vie américain sera atteint dans 10 ans, tous nos retards d'équipement et de logement rattrapés, et l'agriculture mise à parité avec les autres catégories sociales.

B. — **UNE MONNAIE FORTE.** — Les résultats obtenus par PINAY en 1952 et, pour la seconde fois en 1958 (la fièvre monétaire tombée ; le crédit public restauré ; l'épargne affermie ; le calme social rétabli), prouvent qu'on peut obtenir l'expansion sans l'inflation. Ces effets de la politique de 1952 se prolongèrent jusqu'aux rivages de 1956, époque à laquelle un autre Gouvernement pratiqua « l'inflation mousseuse et pétillante », comme on disait alors, et dont on connut, dans l'enchaînement des jours, le fiasco. Au point que MM. GAZIER et GUYON, ministres socialistes, durent, en 1956, signer le constat suivant de faillite « Le « Trésor ne peut plus faire face aux engagements de l'Etat. « La Nation ne peut plus faire face à ses paiements » (Exposé des motifs du projet d'assainissement préparé par BOURGES-MAUNOURY).

C. — **DES MESURES CONCRETES A PRENDRE D'URGENCE** :

a) Cesser de surcharger les prix coûtants, et encourager concrètement l'amélioration de la productivité et de la qualité ;

b) Lutter énergiquement contre toutes les causes ou habitudes d'infltion ; **arrêter la marée montante des Impôts et des prix,** par **un TRI entre les dépenses de l'Etat** et par **un choix judicieux** entre les modalités d'imposition, en éliminant les **dépenses stériles ou dépassées** et en **mettant fin à certaines prodigalités ;**

c) Instituer dans le cadre de la ratification du IVe Plan, les **organismes représentatifs régionaux,** chargés de la mise en œuvre et de l'exécution du IVe Plan, notamment en ce qui concerne **la consultation des divers organismes représentatifs ;**

d) Veiller à la défense de la propriété commerciale, à laquelle ont déjà cherché à porter atteinte les projets de loi n° 1185 du 16 Mai 1961, signé par MM. DEBRE, MICHELET, etc... et n° 1569 présenté par MM. DEBRE, Roger FREY, François MISOFFE, etc...

D. — **UNE AGRICULTURE PROSPERE.** — Cette prospérité exige qu'on résolve les problèmes suivants :

a) **Problème des Débouchés.** — Contre les excédents permanents, il faut accroître : **les débouchés intérieurs,** par des distributions sociales aux Economiquement faibles, écoles, hôpitaux, etc..., — par **l'orientation de la consommation** (jus de fruits, fruits et légumes, matières premières industrielles d'origine agricole, susceptibles d'être utilisées (textiles, oleagineuses, etc...) — **Les débouchés extérieurs,** par une **prospection rationnelle** des marchés étrangers, qui est encore trop négligée, et devrait être confiée à des **spécialistes de l'Exportation.**

b) **Problème des Prix** (double problème : de **niveau** et de **régularisation.**

1° **Niveau** des prix agricoles calculés et actualisés, d'une part en **fonction** des éléments du **prix de revient,** d'autre part en **fonction de la parité,** voulue par la loi d'orientation, du revenu agricole (consommation familiale et charges sociales) et des autres revenus et, **d'autre part,** enfin, de la **situation économique et sociale** de l'agriculture et des autres branches d'activité. — En raison de la **distorsion des prix,** et plus encore du « **rapport de l'échange** » qui met en évidence la détérioration du pouvoir d'achat des agriculteurs, de tels objectifs de prix supposent des **transfers économiques et sociaux,** au moins temporaires, vers l'agriculture, par la fiscalité, les aides budgétaires, le crédit et le loyer de l'argent, etc... — Les éléments du calcul des prix de revient et du pouvoir d'achat doivent être dégagés de comptabilités d'exploitation, interprétées par des organismes paritaires (administration, profession).

2° **La Régularisation des Prix** doit être recherchée par : l'équipement de marchés d'Intérêt National, d'abbatoirs, de marchés locaux — par des organismes professionnels et interprofessionnels d'intervention, limitant le rôle de l'Etat à l'impulsion et à l'arbitrage — par l'instauration de

contrats collectifs où les vendeurs garantiront aux producteurs les prix et l'écoulement des produits, dans le cadre du Plan et de la loi d'orientation — par des accords conventionnels à l'échelle de marchés élargis (européens et mondiaux), ou de la répartition des surplus vers les pays sous-alimentés.

c) **Problème des structures.** — Il faut doter l'agriculture d'un équipement individuel et collectif qui lui fait encore défaut, mais si cette mise en œuvre suppose des structures collectives, elles doivent avoir **pour seul objet,** par le moyen **d'organismes professionnels gérés par les intéressés, et restant à leur mesure,** de permettre à l'exploitant de **gérer son entreprise** et de prendre ses **responsabilités personnelles.** Elles ne doivent **jamais** avoir pour conséquence un transfert de responsabilités personnelles à un organisme collectif que son ampleur rendrait anonyme, et, **encore moins à l'Etat.**

d) **Politique d'aménagement rural et régional :**

Etude d'un programme d'adduction d'eau, vers les régions les plus dépourvues, la sécheresse de l'été dernier ayant démontré la nécessité vitale de ce programme.

Surveillance du rôle et de l'activité des SAFERT, qui pour des raisons d'un intérêt tout théorique et restant à démontrer, risquent de porter de graves atteintes au droit de propriété, pour un résultat qui peut, parfois, contrarier, plutôt qu'aider au développeemnt économique de l'Agriculture.

POLITIQUE CULTURELLE, FAMILIALE, SOCIALE

A) **REFORME DE LA SECURITE SOCIALE** :

a) **dans sa conception** : abandon du concept unitaire de 1945 pour établir **3 secteurs autonomes** avec **leur budget propre :** prestations familiales — assurance maladie et accidents travail — retraites;

b) **dans son financement,** qui est à revoir de près ;

c) **dans sa gestion,** qui doit exclure toute tentative de fonctionnarisation de la médecine ;

d) **dans les prestations familiales,** qui doivent avoir un budget distinct ;

e) **dans les retraites** — l'autonomie est également nécessaire, avec le respect des régimes complémentaires.

B) **FONDS NATIONAL DES PERSONNES AGEES.** — Une telle institution nécessiterait un budget annuel d'environ **600 milliards d'anciens francs,** c'est-à-dire juste ce que nous coûtera **l'inutile et ruineuse FORCE de FRAPPE,** que le Pouvoir s'obstine à vouloir réaliser sur le plan national, alors qu'elle ne peut réellement l'être (pour avoir quelque efficacité) que sur le **plan de l'Europe intégrée.** — Ces **600 milliards seraient donc mieux employés au relèvement sensible des allocations ou à la construction de maisons de retraites pour personnes âgées.**

EDUCATION NATIONALE

Le régime s'est montré incapable de faire face aux besoins résultant de la poussée démographique, alors qu'il aurait dû établir, dès son avènement, des prévisions à long terme dans ce domaine. — C'est pourquoi, la loi de pacification scolaire du 31 décembre 1959 doit être appliquée loyalement, à cause du soulagement qu'elle apporte à l'Etat, dans l'œuvre d'éducation, et appliquée dans le respect du caractère propre des Etablissements. — La formation professionnelle doit être accélérée, et les hommes adaptés à leur fonction pour une véritable promotion sociale.

LOGEMENT

Cette politique est à suivre de près en favorisant, autant que possible, l'édification de Maisons individuelles.

ANCIENS COMBATTANTS, REPLIÉS ET RAPATRIÉS

Tous ceux-là **ont des droits sur nous,** les premiers parce qu'ils ont versé leur sang pour la défense de la Patrie ; les autres, parce qu'il n'est pas un Français qui **ne doive compatir à leur immense malheur,** car eux et leurs pères, **depuis 130 ans,** ont lutté et peiné pour garder à la FRANCE, cette magnifique ALGERIE, **qui aurait pu et dû rester française,** qui était **un gage de sécurité** pour notre pays, puisqu'elle était couverte par le PACTE DE L'OTAN. — A tous ces RAPATRIES et REFUGIES, **Français de souche** et **Français musulmans,** nous **devons ouvrir tous grands nos bras fraternels,** et les **aider de tout notre pouvoir.**

Intéressement des Travailleurs aux Entreprises

Il doit se traduire, au plus tôt dans les faits, **et ne pas rester lettre morte.**

POLITIQUE EUROPÉENNE

— La France doit dépasser le concept de l'« Europe cloisonnée » et prendre l'initiative de véritables institutions, en commençant par préparer l'élection d'une Constituante Européenne, élue au suffrage universel. — Elle doit jouer loyalement et efficacement le jeu de l'alliance atlantique. — Définir les principes d'une aide collective aux pays sous développés. — Préparer une révision de la charte de l'O N U pour la maintenir dans son rôle de conciliation.

Tels sont les buts que je me propose de servir — Si vous m'accordez votre confiance — Vous pouvez être sûrs que je n'y faillirai pas.

VIVENT NOS LIBERTES !
VIVE LA REPUBLIQUE !
VIVE LA FRANCE !

Docteur Henri ROQUES

Conseiller Général de Montauban-Est,
Conseiller Municipal,
Chevalier de la Légion d'Honneur.

Remplaçant éventuel :

Pierre MAS

Pharmacien à Lafrançaise.

IMPR. VIDAL - MONTAUBAN